



Pour diffusion immédiate

Le chemin Saint-Bernard se refait une beauté

(*Mont-Tremblant, le 11 octobre 2019*) – Du 4 au 8 octobre, des travaux de réfection du chemin Saint-Bernard ont été réalisés sur une longueur de 700 mètres, soit la totalité de la section située à l'intérieur et donnant accès au Domaine Saint-Bernard.

Les travaux ont consistés au rechargement de pierres concassés et à la mise en place d'un pavage conventionnel.



Le contrat de réfection a été octroyé à l'entreprise Uniroc Construction inc. pour un montant de 129 571 \$ (taxes en sus). De cette somme, un montant de 100 000 \$ provient d'une aide financière recommandée par la députée de Labelle, madame Chantale Jeannotte, auprès du député de Granby, Ministre des Transports du Québec et Ministre responsable de la région de l'Estrie, monsieur François Bonnardel, dans le cadre du programme

d'aide à la voirie locale, projets particuliers d'amélioration, enveloppe pour des projets d'envergure ou supramunicipaux (PAVL - PPA-ES). Le solde, soit 29 571 \$ (plus les taxes), est assumé par la Ville de Mont-Tremblant.

« Je remercie la députée madame Jeannotte pour cette aide financière, elle rendra la vie plus facile et agréable aux usagers de la route qui désirent se rendre au Domaine Saint-Bernard et fera plaisir aux résidents de ce secteur qui demandaient au Conseil depuis plusieurs années d'améliorer cette section du chemin Saint-Bernard », a souligné le maire Luc Brisebois.

La réfection et l'asphaltage du chemin Saint-Bernard donnera également un coup de pouce à l'environnement. En effet, il y aura ainsi réduction de la prolifération de poussière et enrayment du phénomène d'érosion. Il permettra aussi de ne plus procéder à l'épandage d'abat poussière, ce qui peut être nuisible pour les milieux sensibles (lac, milieu humide, etc.), sans oublier qu'un chemin asphalté requiert moins d'entretien qu'un chemin de gravier, il y aura donc moins de présence de la machinerie lourde nécessaire pour l'entretien des chemins, ce qui permet la réduction des émissions de gaz à effet de serres (GES).

-30-

Source : Service des communications et des relations publiques
819-681-6432
fleonard@villedemont-tremblant.qc.ca
Site Internet : villedemont-tremblant.qc.ca